

*Mission Permanente de la
République Gabonaise
auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of the
Gabonese Republic
to the United Nations*

**Huitième Session du Groupe de Travail
ouvert de l'Assemblée Générale sur
les Objectifs de Développement Durable (ODD)
New York, le 4 février 2014**

**Déclaration de
S.E. Mme Marianne BIBALOU
Ambassadeur, Représentant Permanent Adjoint
du Gabon auprès des Nations Unies
Chargé d'Affaires a.i.**

Thème : « Forêts dans les Objectifs du Développement durable »

Vérifier à l'audition

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur, de prendre la parole au nom du Gabon mon pays, sur le thème consacré aux forêts dans le cadre de cette huitième session sur les Objectifs du Développement durable (ODD).

Permettez-moi de vous féliciter pour la sagesse avec laquelle vous dirigez nos travaux. Le Gabon vous assure de son entière coopération.

Ma délégation associe sa déclaration à celles faites respectivement par la Bolivie au nom du G77 + la Chine, la Guinée au nom du Groupe Africain et le Congo, au nom de l'Afrique Centrale.

Cette session revêt une importance capitale pour mon pays. Les forêts couvrent 85% du territoire gabonais, elles constituent notre première richesse que nous acceptons cependant de partager avec la communauté internationale pour les bienfaits de l'humanité.

Monsieur le Président,

Il y a bientôt un an, le 21 mars 2013 plus exactement, la communauté Internationale célébrait la première Journée Internationale des Forêts, conformément à la Résolution 67/200 de l'Assemblée Générale. Pour le Gabon, cette résolution marque la reconnaissance, à l'échelon international du rôle fondamental que jouent les forêts dans les trois dimensions du développement durable à savoir : économique, sociale et environnementale, auxquelles j'ajouterai la dimension culturelle.

Au cours des dernières années, le rôle majeur joué par les forêts dans le développement économique, l'éradication de la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement dans leur ensemble, a été reconnu par la communauté internationale.

Les forêts constituent l'habitat naturel de certaines populations qui y vivent notamment les indigènes et populations autochtones. Elles sont les

dépositaires de leur héritage culturel et leur source de vie autant que pour les communautés avoisinantes. Par ailleurs, Le rôle des forêts en tant que puits de carbone a été mis en avant quant à leur participation à l'adaptation et à l'atténuation des effets des changements climatiques.

Les forêts jouent également un rôle de premier plan dans la conservation de la biodiversité y compris la lutte contre le braconnage d'éléphants et le trafic des espèces animales et végétales ; la recherche scientifique et pharmaceutique ainsi que la lutte contre la désertification et l'érosion des sols. Les forêts sont une source importante d'énergie et d'eau. Elles promeuvent l'agriculture et l'auto-suffisance alimentaire et participent même à la résolution des questions relatives à l'approche genre, la préservation de la paix et de la sécurité.

Les forêts et les industries qui en sont rattachées ainsi que l'écotourisme, favorisent l'emploi et l'entrepreneuriat y compris pour les personnes vulnérables, les femmes et les jeunes.

Il est également important, de rappeler que l'Economie verte a constitué l'un des principaux thèmes de la Conférence de Rio+20 sur le Développement Durable. En témoigne le document final de ladite Conférence : « L'Avenir que nous voulons » qui décline une vision claire pour la réalisation d'un futur viable, dans lequel la gestion des forêts et des autres ressources naturelles occupe une place prépondérante. La référence dans ce document de la nécessité d'une mobilisation des financements adéquats afin de soutenir les pays en développement dans leurs efforts pour promouvoir cette économie y est clairement apparente.

Monsieur le Président,

La reconnaissance du rôle transversal des forêts est indéniable et renforce le sentiment du Gabon sur la nécessité de voir figurer « Les forêts », comme l'un des objectifs prioritaires du développement durable. Et puisqu'à l'évidence, tous les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ne seront pas entièrement réalisés d'ici 2015, le Gabon réitère très fortement sa recommandation d'inscrire

les forêts, dans l'agenda du développement durable. Ce qui permettra de maximiser les gains des efforts consentis par la communauté internationale sur les solutions à apporter aux questions liées aux forêts.

Mon pays lance un appel à la communauté internationale à accroître son soutien pour la gestion durable des forêts en particulier pour les pays en développement qui s'engagent volontairement dans des politiques nationales visant la protection des forêts. Mon pays se félicite par ailleurs des différents mécanismes internationaux déjà mis en place dans ce domaine notamment le concept de Gestion Durable des Forêts ou « Sustainable Forest Management » (SFM), ainsi que le REDD+ qui sont des exemples appréciables dans le cadre de la gestion et l'aménagement durable des forêts et enfin, l'Instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts, seul instrument intergouvernemental agréé à ce jour.

Monsieur le Président,

Alors que nous nous acheminons vers 2015, année de la tenue de la 11^{ème} session du Forum des Nations Unies sur les Forêts (FNUF11), dont le thème portera sur l'Instrument juridiquement non contraignant, le Gabon est convaincu que la prise en compte des forêts dans l'agenda des ODD, donnera une plus grande visibilité à ce secteur. Elle permettra par ailleurs aux pays en développement, d'avoir l'opportunité d'un plus grand partage d'expériences et de meilleures pratiques dans ce domaine ainsi que le renforcement de la coopération régionale, sud-sud et Nord-Sud et de mettre à profit, des synergies optimales pour une mise en œuvre plus efficiente de la gestion durable des forêts.

Pour ce faire, mon pays sait pouvoir compter sur le rôle central du FNUF et des Nations Unies dans leur ensemble pour mieux apprécier la place que doivent occuper les forêts dans l'agenda des Objectifs du Développement Durable.

Je vous remercie.